

HISTOIRES DE LOUPS

Textes extraits de la brochure : collection « Jadis » no 23, David des Ordon, HISTOIRE DE LOUPS, 1923 à 1930 environ, Editions le Pèlerin 1984.

Nous mettons de côté l'introduction et le texte no 1 qui n'est qu'une reprise du passage de Pierroton consacré aux loups.

VA-T-EN PENDANT QUE LE LOUP SOUPE

Le bétail était souvent en butte aux attaques du loup. Aussi avait-on coutume de dire en ce temps que, pour avoir une vache, il fallait élever deux veaux : le loup et l'Ecouairtse-vé (l'écorche-veau, nom donné par les montagnards au joran) se chargeaient de faire disparaître l'un des deux.

Pour mettre en fuite le loup, les bergers employaient une espèce de crécelle appelée remette, qu'ils agitaient par intervalles et qui produisait un bruit affreux.

Nous nous souvenons d'avoir vu l'un de ces instruments remisé dans un grenier des Piguet-Dessous.

Nos ancêtres croyaient, à propos des loups, les choses les plus étranges. On disait entre autres que lorsque la faim les poussait, ils venaient manger une espèce de terre glaise au bord de la rivière : « E zaou la chance tié medgèvon l'erdzele, san tié s'érei zaou dévoûra ! (j'ai eu la chance qu'ils mangeait l'argile, sans quoi j'aurais été dévoré !) disait le conseiller Jaques-David Piguet, à propos d'une rencontre avec deux de ces animaux.

Dans un compte de commune fourni en 1735 par David Piguet, gouverneur, on voit qu'il fut payé à David fils de Moïse Golay (Moïset) la somme de sept florins six sols pour la paie de trois loups qu'il avait tués.

Pourtant, le plus souvent les méfaits de ces dangereux voisins restaient impunis. On avait si souvent maille à partir avec eux que leur nom revenait à chaque instant dans la conversation de nos ancêtres, et qu'il s'était formé, à leur propos, tout un vocabulaire tombé depuis en désuétude.

- Va-t-en pendant que le loup soupe, disait-on à un enfant qui s'attardait chez des voisins.

On entendait parfois pendant la nuit le loup bailler devant la porte de l'étable. Nos ancêtres prétendaient que l'on comprenait distinctement : Tié lâtson taî ! (qu'ils lâchent tard).

Souvent on entendait dire :

- Nous avons un veau qui a été navré (dévoré) cette nuit.

Ou bien :

- Nos vaches ont été dessodées

Essayons d'évoquer une de ces scènes des temps passés.

... Le soir, après avoir terminé leur rustique travail, les bergers ont donné un dernier coup d'œil au troupeau. Puis ils ont fermé la porte du chalet et se sont couchés pour la nuit.

Avec l'obscurité, une grande paix couvre bientôt la montagne. Les sapins chantent doucement au souffle de la brise. Sous la douce clarté des étoiles, quelques vaches paissent encore. La plupart sont couchés çà et là et, gravement, ruminent.

Soudain une clameur retentit. Un beuglement sinistre qui ne ressemble à aucun autre cri ! C'est une vache qui a éventé le loup et qui jette son cri d'alarme. Aussitôt de tous côtés les vaches accourent en poussant le même beuglement : elles sont dessodées. C'est un concert qui donne le frisson. Elles se réunissent en cercle, les jeunes en arrière, ou collés au flancs de leurs mères qui, têtes basses, les cornes en avant, attendent bravement l'ennemi.

Souvent celui-ci, intimidé par cette mise en scène, se retire prudemment et va chercher ailleurs une meilleure fortune.

Souvent aussi il a réussi de surprendre quelque veau isolé qu'il a saisi entre les jambes de derrière et qu'il se met incontinent à dévorer. On a vu arriver au chalet de ces malheureuses bêtes vidées en partie de leurs entrailles et qui marchaient encore.

Le matin, à l'heure de la traite, le troupeau rentrait l'œil fiévreux, la mamelle tarie. Parfois les plus courageuses montraient leurs cornes souillées de sang auxquelles adhéraient encore des touffes de poil fauve : elles avaient lutté avec le loup !

Le fait se produisit encore en 1871, sur le pâturage dit Chez Henri à la Veuve.

Le loup montrait parfois une audace et une voracité inouïes.

A peu près à la même époque, les bergers de la Thomassette, occupés à traire en pleine après-midi, furent alarmés par des bramements de détresse et mirent en fuite un loup qui avait attaqué un veau à vingt mètres du chalet. Cela n'avait duré que quelques instants et pourtant le pauvre animal était éventré et, disait un témoin, il lui manquait plus de dix livres de chair.

Chaque hameau avait ses traditions, racontant les hauts faits du terrible bandit.

Citons cette anecdote qui se place aux environs de 1740.

C'était le jour de la montée Chez le Grand David. La fête y battait son plein lorsque le berger, un Bourguignon, vint y mettre fin en s'écriant dans son patois :

« Tsantê, vo z'ai bia tsantê,
Lou leu à tiuai lou botset ! »
(« Chantez, vous avez beau chantez,
Le loup a tué le bouc ! »)

Les histoires de gens suivis par des loups abondent. On ne cite cependant pas d'exemple qu'ils aient attaqué des humains.

Cela peut être arrivé dans les premiers temps de la colonisation, alors que ces animaux étaient très nombreux, mais on n'en a pas gardé le souvenir.

Il est cependant certain que si nos ancêtres garnissaient leurs fenêtres avec des barreaux de fer, ce n'était pas à l'intention des seuls malandrins qu'un canon de mousquet mettait souvent en fuite ou qui, s'ils étaient en nombre, d'un coup de bélier dans la porte de l'étable, avaient tôt fait d'en briser les verrous de bois. Ces barreaux les garantissaient surtout des loups qui, chaque hiver, parcouraient la campagne et qui n'auraient pas manqué d'enfoncer ces fenêtres à fleur de sol pour se jeter sur les habitants.

Le danger de ces attaques ayant disparu plus tard, l'habitude de barrer les fenêtres se maintint cependant encore longtemps. Ce fut à la suite de l'incendie du Crêt-Meylan en 1764 que cet usage commença à se perdre, un vieillard étant resté dans les flammes à cause de ces barreaux.

« LOU TSA A GUILA LOU LAOU »

(Extrait de : « Notes sur le passé des Piguet-Dessous, de P.-A. Golay, Revue historique vaudoise de 1923, pp. 38 à 40).

Jaques-louis Piguet, qu'on appelait aussi Grand Louis bien qu'il fut moins grand que son père appelé également Grand Louis, naquit en 1788.

Comme son père, il exerça la profession d'horloger.

Ce fut lui qui, en 1815, tua le dernier loup à la Vallée de Joux.

Cet épisode vaut la peine de s'y arrêter un instant.

On était au mois de janvier. Des traces de loup ayant été relevées près du Moulin du Brassus, une battue fut organisée et la troupe des traqueurs réussit à « envintrer » la bête dans le bois de la Croix-du-Vuarne.

Le Grand Louis qui, apparemment, était placé dans un bon endroit, vit venir à lui le fauve qui trottinait allègrement. Il le mit en joue et l'abattit d'un seul coup de fusil.

Il fit, disait-il, le belecule et resta étendu sur la neige.

Le retour au Brassus fut triomphal !

Les jeunes filles, rassemblées, offrirent un vin d'honneur. Un bal fut organisé ainsi qu'une partie officielle au cours de laquelle le grand Louis fut nommé Roi des Loups à l'unanimité.

Il porta ce titre jusqu'à sa mort en 1877.

Pour souligner cet exploit, l'on mit sur son compte ce que Louis Favre raconta plus tard de Jean des Paniers, sur la façon de tuer le loup sans endommager la peau, et le Grand Louis, qui aimait la plaisanterie, s'aida lui-même à accréditer cette légende.

Voici une autre anecdote qu'il aimait à raconter :

Il gardait dans son enfance les chèvres de son père, de son oncle Joseph et de ses cousins chez le conseiller, et les conduisait chaque jour sur la Côte.

L'été s'était passé sans que le loup ne fit aucune apparition. Comme la nuit venait - c'était son dernier jour au pâturage – il rassembla son troupeau qui prit le chemin du retour.

Lui, content de sa campagne, le suivant en chantant au lieu de sonner de sa corne de bouc comme la prudence aurait commandé de le faire.

Tout à coup, comme il arrivait à la lisière du bois au Champ de l'Épine, un loup énorme bondit hors d'un buisson et se jette sur la plus belle chèvre.

Ce fut, comme on pense, un émoi général : chèvres et berger s'enfuirent en direction du hameau où ils arrivèrent dans un état facile à deviner.

Les parents et voisins étant accourus sur les lieux ne retrouvèrent rien : le loup avait emporté la chèvre et il fut impossible de retrouver ses traces.

C'est dans cette circonstance qu'on aurait pu conseiller au futur Grand Louis la recette qu'il se plaisait à nous donner quand nous étions enfants, au cas où nous nous serions trouvés en face d'une de ces bêtes, dont le nom seul faisait notre effroi.

- Il faut, disait-il, lui fourrer ton bras dans la gueule et pousser jusqu'à ce que tu attrapes la queue. Après tu n'auras qu'à tirer... et le loup s'enversera comme un bas de soie.

Une bonne vieille de la combe disait que, dans son enfance, revenant un soir d'hiver des Piguët-Dessus (vers 1820), elle entendait un bruit, qu'elle prenait pour celui que produit la glace du lac, quand, sous l'action du froid plus vif de la nuit, elle se dilate et se fend.

Cependant, aux abords de la Combe, elle vit son père qui venait à sa rencontre et qui lui apprit que ce qu'elle entendait, c'était des hurlements de loups dans la montagne.

Les habitants du paisible hameau, sur le seuil de leurs demeures, écoutaient ce sinistre concert.

Un beau matin même, ses parents constatèrent que deux loups étaient montés sur le toit pendant la nuit (car il y avait beaucoup de neige), et que l'un d'eux s'était dressé contre la cheminée pour regarder à l'intérieur.

Durant ce même hiver, Timothée Chez Moïset avait fait boucherie d'une vache avec son voisin le Grand Louis. L'opération terminée, sa femme, la Catherine, se disposait à regagner son domicile, mais elle rentra brusquement, disant avec effroi qu'il y avait deux loups sur le fumier !

Quand les hommes sortirent, armés d'un fusil, les deux loups regagnaient la Côte, emportant la panse dont ils firent sans doute un plantureux souper.

Une battue que l'on fit au-dessus des Aubert où plusieurs de ces animaux avaient élu domicile ne donna pas de résultat.

L'un d'entre eux passa pourtant à portée d'un citoyen des Piguët-Dessus qui le manqua :

« Lou tsa a guila lou laou » (le chat a manqué le loup) dirent les chasseurs.

Un forestier prétendit quelques jours plus tard avoir vu dans ces parages une bande de sept loups. Cependant ils disparurent peu après sans avoir causé d'autres dommages.

Il en resta le proverbe : « Epouaïré coumai se l'avai vu lé sa laou daou boû dé z'Aubert » (effrayé comme s'il avait vu les sept loups du bois des Aubert »).

A propos de loups et d'ours

(Article de Samuel Aubert paru dans la FAVJ du 28.11.1929)

Dans son intéressante notice sur le Passé des Piguet-Dessous, M. P.A. Golay parle de Jaques-Louis Piguet, dit le Grand Louis, héros d'une battue au loup, en ce sens qu'il tua sur la Croix du Vuarne un loup poursuivi par une nombreuse troupe de traqueurs. Et ce fut, d'après M. P. A. Golay, le dernier loup tué à la vallée de Joux (p. 38).

A ce propos, M. Félix Roux, ancien professeur à Lausanne, actuellement domicilié à Mont-la-Ville, nous signale les faits suivants, extraits des archives de Mont-la-Ville et de La Praz :

1817 prime payée à Félix Rochat du Pont pour trois louveteaux ;

1820 prime payée à Félix Rochat du Pont pour deux loups ;

1831 prime payée à un Rochat de la Vallée pour un loup ;

1832 prime payée à Henri Rochat du Pont pour un loup ;

1832 prime payée à Félix Rochat du Pont, un loup tué le 6 VII 32,
comptes
de l'Isle ;

1839 prime payée à Enoch Rochat de l'Abbaye pour un loup tué sur les
Croisettes :

En 1842 des primes sont accordées pour 2 loups tués à Gimel, 1 à Saint-Georges.

● * *

Quant aux ours, M. Roux écrit : « Ma mère en avait vu rapporter deux le même jour quand elle était jeune fille et mon père, régent à Mont-la-Ville, fut chargé de demander un subside au Conseil d'Etat à l'occasion du dernier ours tué à La Praz, par Bonnard, dit Sonneur ».

1800 grande chasse officielle commandée dans le canton

1808 grande traque à l'ours (comptes de La Coudre)

1809 prime pour un ours tué près de Mont-la-Ville ;

1810 prime pour un ours tué près de Mont-la-Ville ;

1823 prime pour un ours tué près de Mont-la-Ville ;

1828 prime pour un ours tué rière Mollens ;

- 1832 prime payée à Henri Bélaz pour un ours tué rière Mont-la-Ville ;
1837 prime payée à Garretti et Courvoisier pour un ours tué rière Mont-la-Ville.
1842 prime payée pour un ours tué à La Praz.

Ces loups, ces ours qui ont vécu chez nous ou dans notre voisinage immédiat, voici un siècle et moins, ne reviendront jamais. Et les touristes qui hantent les montagnes peuvent être tranquilles, hiver comme été. S.A.

A propos de loups

(Article de David des ordons paru dans la FAVJ du 9.1.1930)

On a rappelé dernièrement, ici-même – voir article de Samuel Aubert du 28.11.1829 – l’histoire du loup qui fut tué en 1815 et que, sur la foi de plusieurs témoignages, je tenais pour le dernier qui eût été tué à la Vallée.

Certes, les anciens qui autrefois meublèrent ma mémoire, ne m’avaient pas laissé ignorer que sur l’autre versant du Mont-Tendre on avait tué des ours jusque vers 1850. mais ce qu’ils ne m’avaient pas dit, et que sans doute ils ignoraient, c’est que, dans le même temps, des loups fussent tombés sous les coups de chasseurs de chez nous, et ma surprise a été grande lorsque, ayant mis la main sur le document ci-après, j’eus la preuve que l’un de ces loups, tout au moins, - soit le no 5 de la liste de Monsieur S. Aubert – fut tué sur le territoire de la vallée.

Voici ce document, propriété de Monsieur Auguste Cart à l’Abbaye et aimablement communiqué par les soins de M. Luc Rochat au dit lieu :

« J’ai reçu du boursier François Henry de l’Isle la somme de deux francs deux batz trois rapes pour un loup tué à la Tornaz rière le Pont, territoire de dite Abbaye le 6me juillet 1832.

A l’Isle, le 25 février 1833 ».

Signé Félix Rochat du Pont.

L’on doit observer ici que la somme indiquée ne représente qu’une partie de la prime dont le complément doit être cherché, pour moitié, dans les comptes de l’Abbaye et pour le reste dans ceux des communes voisines.

Comment se fait-il que des gens nés en 1813 ou 14, et même le Grand Louis en personne, aient ignoré Félix Rochat, louvetier émérite, dont la réputation devait s’étendre bien au-delà des limites de sa commune ?

Peu-être que le Grand Louis, jaloux de son titre de Roi des Loups, passait-il sous silence les prouesses des chasseurs du Pont ? Peut-être aussi Félix Rochat était-il, comme beaucoup de chasseurs, un homme de peu de bruit, un coureur des bois peu communicatif et que ses hauts faits se passaient

principalement entre lui, le loup et les magistrats chargés de lui payer sa prime.

Quant au théâtre même de ses exploits, les quelques recherches faites jusqu'ici dans la Commune de l'Abbaye ne nous ont rien appris quant à une tradition y relative et nous sommes ici en présence d'un des nombreux exemples de la rapidité avec laquelle se perd le souvenir des faits marquants de notre histoire locale. Un loup a été tué à la Tornaz en 1832 par un chasseur réputé ; un habitant du Pont, né en 1815, ne peut l'avoir ignoré, étant alors âgé de 17 ans. Mais son fils, âgé aujourd'hui de 75 ans, n'a aucune connaissance de ce fait. Il n'a jamais entendu parler de Félix Rochat et ignore tout de lui !

N'est-ce pas quand même un peu décourageant ? Il nous reste cependant l'espoir que des notes familiales ou l'étude des papiers administratifs viennent un jour jeter quelques lueurs dans cette obscurité.

Ceci, en tout cas, explique dans une certaine mesure que, pour ce qui concerne la région du Chenit, de tels faits fussent bientôt oubliés, surtout si certains personnages y avaient intérêt pour masquer leur propre incapacité, comme nous pourrions le voir, si vous me permettez de prendre ici le sujet d'une petite causerie de fin d'année.

- Allons ! me direz-vous, toujours des vieilleries !

- Hélas ! vous répondrais-je, si je ne sais que cela ?

Oui, certains ne m'ont pas caché que ce qui se passait il y a cent ans ne leur inspirait aucune espèce d'intérêt. Certes, je les comprends, s'ils ont assez d'autres choses pour occuper leur esprit.

Mais il y a l'autre catégorie, moins nombreuse sans doute, mais néanmoins estimable, et qui aime que de temps en temps on la repose de la farce du désarmement ou de la sempiternelle chronique des écrasés.

Je fais donc comme si j'avais votre autorisation, chers lecteurs de la Feuille d'Avis et tout d'abord je poserai en principe que, moins fortunés que nos voisins de l'Abbaye et du Pont, nous ne possédions plus, en ces temps déjà reculés, de véritables chasseurs de loups, ni même des hommes assez instruits de leurs mœurs et habitudes pour pouvoir diriger avec fruit une battue, surtout quand celle-ci avait lieu à terrain.

Toutefois, d'après ce que l'on sait de la battue de 1815, tout s'y passa sans aucun accroc et l'on serait porté à croire qu'elle fut favorisée par la chance, ou dirigée, sinon par Félix Rochat lui-même, du moins par quelqu'un s'inspirant de ses procédés.

Car le Grand Louis qui en fut le héros, n'était pas lui-même un chasseur, et s'il fut de leur côté plutôt que de celui des traqueurs, c'est qu'il était l'un des meilleurs tireurs de son temps.

D'après Georges Golay dit Georges chez Moïset, né en 1814, il y eut plusieurs battues entre 1815 et 1830. J'ai fait mention ailleurs de celle du bois des Aubert.

Une autre, qui se fit au Pré-Derrière, se termina par la capture d'un rat de bois qui s'était endormi sur une des poutres du chalet.

A cette époque, les parents de G. Golay possédaient encore le pâturage du Chalet Capt situé en plein Risoud. Les murs de clôture étant absents, ou en fort mauvais état, il devait y garder le bétail et, s'il ne vit jamais le loup, il le sentit plus d'une fois rôder autour du troupeau dont il voyait l'inquiétude.

Un soir, un courant d'air leur apporta un tel revolin que le troupeau et le berger regagnèrent le chalet à toute vitesse. A la suite de cela, le jeune berger manifesta quelque répugnance à reprendre ses fonctions et c'est alors qu'il s'en vint faire part de ses peines au Grand Louis. Celui-ci lui fabriqua une corne dans laquelle il souffla dès lors avec conviction.

Il acquit dans ce jeu une maîtrise qui dut porter l'effroi chez ses ennemis et fit renaître dans son cœur l'assurance qui s'en était enfuie. Pourtant, même en sa vieillesse, il gardait une rancune à « cllié z'eintoûtse dé tsachaô, avouê laou batiet que bêdâvon adé ».

Le fait est que, dans le même temps, il s'en fit une fans le Risoud où l'on avait découvert le repaire ou liteau d'un loup. Mais celui-ci, qui probablement en avait vu d'autres, flaira de quel côté était le danger. Il refusa d'entrer dans la voie et vint se promener devant la ligne des traqueurs qui redoublèrent de vacarme sans réussir à l'émouvoir beaucoup. Il arriva bientôt dans un endroit où cette ligne se rompait, les uns disaient par le fait d'un accident du terrain, à cause, affirmaient les autres, de la peur de plusieurs citoyens chez l'un desquels, dit la chronique, elle déploya ses effets les plus ultimes et les plus désastreux.

Quoiqu'il en soit, le loup profita de la circonstance. En quelques sauts il franchit l'espace resté libre et regagna la France d'où il était venu. Et c'était sans doute une des causes des insuccès de nos chasseurs que la proximité du versant français où se réfugiait le loup quand il était inquiet de ce côté-ci.

Ainsi contait Georges chez Moïset, dans son langage d'autrefois, où intervenaient des sobriquets et des vocables qu'on ne peut reproduire et qui, je vous l'assure, ne manquaient pas de saveur.

* * *

A propos de loups (suite et fin)

(Article de David des Orçons paru dans la FAVJ du 16.1.1930)

Nous qui regardons ces faits à travers plus d'un siècle, nous n'admettrions pas que, dans un article de ce genre, on en oubliât le côté comique. Pourtant ce côté-là n'y paraissait pas toujours. Loin de là ! Les trois-quarts du temps le passage du loup n'était marqué que par les débris d'un veau ou même d'une vache, et l'on se représente ce que signifiait cela pour une pauvre famille.

Plus rarement des déprédations moins graves permettaient d'apprécier le côté gai de l'accident. Ce fut le cas dans l'aventure qui survint à mon quadrisaïeul, le tambour Abrsam-Isaac Capt.

Il descendait un soir avec une charge de bois le chemin des Aubert - qu'on appelait dans ce temps-là le chemin du Petit-Joseph – lorsqu'il vit passer près de lui un animal informe dont il ne put déterminer la nature. Il lui sembla presque que c'était un sanglier, mais, au dernier moment, il avait cru distinguer des cornes !

A cette pensée horrible, Abram-Isaac lâcha sa charge au milieu du chemin et s'enfuit.

Le lendemain matin, quand il s'en fut traire au Chalotet, il constata l'absence d'une vieille chèvre. Ce qu'il avait rencontré la veille, c'était le loup qui l'emportait.

Une grand-mère des Mollards du Brassus montra en telle circonstance plus de courage.

Elle était montée sur le pâturage avec son pot de fer pour traire sa chèvre. Elle la trouva aux prises avec un loup qui l'avait saisie par la mamelle et qui l'entraînait dans le bois. Elle saisit aussitôt la chèvre par les cornes et la tira en sens inverse, mais en vain. Le loup était le plus fort et il entra déjà sous le couvert de la forêt. Elle criait bien fort : « Le loup », mais les hommes étaient trop loin, en train de ramasser. Ils ne l'entendaient pas.

Alors elle essaya de le frapper sur la tête avec son pot de fer, mais le loup poussa un tel grognement qu'elle en eut un frisson qui lui ôta toute sa force. Elle lâcha son pot et courut tout d'une haleine jusqu'à la maison où elle ne pouvait que répéter : « La chèvre !... le loup !... » jusqu'au moment où elle put pleurer son saoul.

On alla ramasser le pot de fer. Quant à la chèvre, on ne sut jamais dans quel repaire le loup l'avait dévorée.

Au risque d'abuser de mes historiettes, je demande la permission de conter encore celle-ci :

Un Aubert de Derrière-la-Côte était fiancé à une jeune fille qui demeurait au Moulin du Brassus. Il s'en revenait de faire sa cour. C'était l'hiver, le froid était extrême. Il était tard, aucune lumière ne brillait plus.

Quand il eut dépassé la Combe, il s'aperçut qu'il était suivi par un loup. La bête s'approchait insensiblement, elle paraissait énorme et durant tout le temps que l'homme mit à gravir la Roche, elle se tenait à dix pas derrière lui et son odeur le prenait à la gorge.

Quand il s'arrêtait, elle s'arrêtait aussi. S'il reprenait la marche, elle en faisait autant, maintenant toujours entr'eux la même distance.

Lorsqu'ils arrivèrent aux Piguet-Dessus, le loup fit un saut de côté et disparut dans la nuit. L'homme soupira, se croyant délivré et traversa d'un pas plus allègre le hameau endormi. Ayant dépassé la dernière maison, il attaqua la pente du Crêt-Chez-le-Juge, quand soudain, il s'arrêta. Devant lui, à quelques

toises à peine, le loup, assis sur le chemin, l'attendait, fixant sur lui ses yeux de phosphore.

On sait que la voix de l'homme effraie parfois ces animaux. Notre homme, qui ne manquait pas de courage, essaya de s'avancer en poussant des cris et en agitant les bras. Le loup se coucha sur ses pattes, sa tête à fleur la neige et formant avec son corps et sa queue une ligne parfaitement droite. Alors, devant cette attitude qu'il connaissait bien, l'homme eut peur. Il recula et s'en vint frapper aux fenêtres de la maison la plus proche. Elle était habitée par une vieille fille un peu drôle que la jeunesse se plaisait parfois à chicaner. Elle ouvrit son guichet, mais pour l'invectiver :

- Vous êtes encore un de ces crapauds qui viennent me crier des surnoms !
- Mais ne voyez-vous pas ce loup sur le chemin ?

Alors elle revint à de meilleurs sentiments. Ses yeux, s'habituant à l'obscurité, distinguèrent quelque chose. Mais, saisie de peur, elle n'osait pas !

- Si je vais ouvrir, c'est moi qu'il mangera !
- Vous ne ferez que tirer le verrou et vous vous sauverez.

C'est ainsi que Aubert put se réfugier dans la maison dont il ne ressortit qu'à l'aube.

Pendant toute cette épreuve qui lui avait paru bien longue, il n'avait cessé de voir son bon fusil pendu chez lui, Oprès de son établi d'horloger.

- Ah ! si je l'avais eu, disait-il, je lui aurais fait voir qui était le maître.

Une petite mention encore pour cet homme du Campe qui pratiquait le métier de boucher à domicile et qui portait un morceau de viande dans sa hotte. Le loup le suivait pas à pas, flairant un régal, et l'homme lui parlait, autant pour se donner du courage que pour amuser la bête affamée :

- Na que ne la té vu pas baillé, po soe que te mé medzère aprê.

Il traversa ainsi la sagne du Campe et finit par atteindre sa maison.

- Nè pas z'aou pouaître, disait-il à sa femme, mais fazaï rudou tsaud !

Mais ne nous attardons plus en des histoires tragiques. Pour terminer, c'est notre bon vieux Bas-du-Chenit qui nous racontera la sienne.

On dansait, un soir d'hiver, chez le Lily. L'accordéon ronflait, la gaîté régnait, quand une femme du voisinage vint annoncer qu'il y avait un loup assis au bord du chemin.

Aussitôt, grand émoi ! Les garçons s'armèrent, qui d'un trident, qui d'un choton, tandis que le père Lily cherchait en vain une vieille baïonnette.

L'on s'avança bientôt en nombre vers l'endroit désigné pendant que les filles, tremblantes mais curieuses, suivaient à quelques pas et que l'oncle Orage, plujs sceptique, leur criait :

- N'oubliez pas une pincée de sel !

Cependant, au bord du chemin, on distinguait en effet la forme d'un animal qui les regardait venir, immobile. Le Blanc, qui n'avait peur de rien, s'avançait

le premier avec sa bonne hache dont il s'apprêtait à lui fendre la tête. Mais la bête ne bougeait pas plus qu'une souche ! Car c'était une souche, en effet, qu'un bûcheron avait déposée là, pendant qu'il allait se désaltérer chez Berger. Il y eut une rumeur confuse et bientôt les rires fusèrent. Seul le Blanc la trouvait mauvaise et traitait la femme de vieille bedoûme.

On rebroussa chemin et bientôt on rencontra le Lily qui, ayant renoncé à trouver sa baïonnette, avait allumé un grand cigare et s'avancait les mains dans les poches, quelque peu gringe d'avoir paru moins avisé que l'Orage dont il craignait les quolibets.

- Comment ? disait-il à la pauvre femme, tu n'es pas capable de déconnaître un loup d'avec un tronc ? Il t'a été peu donné !

Puis il fit demi-tour et, le froid de cette nuit d'hiver décuplant la fumée qu'il tirait de son cigare, on ne vit plus qu'une nuée qui se mouvait. Il en sortait deux longues jambes et quelques bribes d'un monologue :

- Vouedêze !... Voinice !... pas plus d'âme qu'une vieille brouette !

Et les filles et garçons suivirent la nuée, jusqu'au moment où elle disparut sous les portiques chez Berger.

Décembre 1929

David des Ordons

* * *

COMPLEMENTS

Déclaration pour des petits loups

(Tiré de la Revue historique vaudoise de 1914)

Nous soussignés, Philippe Lugrin et Louis Timothée Capt, forêtièrs, et David Joseph LeCoultrè Régent, nous nous sommes transportés au Soliat, dans la maison du Citoyen Philippe Aubert, municipal, accompagnés du Citoyen Charles Abel Piguet, aussi municipal et d'après sa nomination ci-dessus, là où les requérans nous ont fait voir quatre petits loups, que nous avons parfaitement reconnus être tels, singulièrement par la confrontation que nous avons fait de leur mâchoire supérieure avec celle d'un vieux Loup que nous avons en mains, ayant à tous égards la même ressemblance, le même nombre de dents et la même forme et arrangement ; outre cela nous avons aussi reconnu que leurs Pattes et Griffes sont parfaitement de Loups que nous connoissons, sans pouvoir nous y méprendre. En foi de quoi nous avons expédié au requérans la présente déclaration, faite de bonne foi et selon notre connoissance.

Au Chenit le 26^e juin 1805.

Le loup dans le Jura

(Article de M. Samuel Aubert paru dans la FAVJ du 22.1.1958).

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le loup vivait à la Vallée et attaquait le bétail au pâturage. Avant la construction du premier temple du sentier, en 1612, les gens du Chenit allaient au sermon au Lieu armés du mousquet. Au-dessus du hameau de Combe-noire, on peut encore voir les ruines d'un « chalotet » où un loup pénétra et égorga les chèvres qui y étaient enfermées.

Sur les loups on raconte bien des histoires qui doivent être authentiques. Par une nuit noire, un homme rentra du Lieu chez lui au Sentier en suivant la route, accompagné de son petit chien. A un moment donné, il entendit une « ronée », puis plus rien. Le chien ne reparut pas, évidemment victime d'un loup.

Tard dans la nuit, un citoyen regagnait son domicile, une maison foraine. Arrivé à la porte, il entendit du bruit à quelques pas et aperçut trois loups. Bien entendu il s'empressa d'entrer et de « coter » la porte.

A la Vallée de Joux, c'est en 1815 que fut tué le dernier loup. Mais dans le cours du XIXe siècle, des loups furent vus et poursuivis à diverses reprises, sans succès. En 1869, un garde-forestier aperçut un loup en train de dévorer un génisson sur un pâturage de la région des Grandes-Roches, rière le Brassus. A la vue de l'homme, l'animal abandonna sa proie et disparut en quelques bonds. L'homme aussi s'enfuit à grande vitesse jusqu'à la pinte des Grandes-Roches où il ne put narrer l'aventure qu'après s'être ingurgité un ou deux petits verres, tant la frayeur éprouvée l'avait anéanti.

En 1894, des moutons à demi-dévorés furent trouvés dans les parages du Mont-de-Bière. Le méfait fut mis sur le compte de loups ou de fauves échappés d'une ménagerie. L'on organisa une battue monstre à laquelle furent conviés les chasseurs de la Vallée et du Pied du Jura. De carnassiers, de mangeurs de moutons, nulle trace, mais dans leur ardeur vengeresse, nombre de chasseurs improvisés tirèrent au petit bonheur contre des arbres, des rochers, etc. : il y en eut même quelques-uns, en dignes émules de Tartarin de Tarascon, qui prenaient pour cibles leurs chapeaux lancés en l'air. De tous les côtés la fusillade crépitait et ce fut un miracle que personne ne fût atteint. Le plan de la battue, savamment combiné, ramenait tout le monde au Marchairuz où il se fit une ample consommation de « clair » pour le plus grand profit du tenancier.

Quand j'étais enfant – il y a déjà longtemps – je me souviens d'avoir vu passer un individu conduisant une louve muselée et ses petits, capturés, disait-il, dans le bois de Mouthe. Il s'agissait probablement d'un chien-loup, car je vous le demande, une louve qui a des petits, se laisse-t-elle capturer ?

En janvier 1914, le professeur Galli-Valerio, de l'Université de Lausanne, reconnut sur les pentes du Suchet les traces d'un loup, qui diffèrent de celles d'un gros chien. D'après la description qu'il en donnait, je crois avoir moi-même, pendant l'hiver 1924-1925, reconnu les pas tout frais d'un loup sur un pâturage français.

Samuel Aubert